RAPPORT PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

Le Comité permanent du développement social et économique présente son huitième rapport :

Réunion:

Le Comité s'est réuni le 20 avril 2021, à 18 heures, dans la salle 254 du Palais législatif.

Questions à l'étude :

- Projet de loi 15 Loi modifiant la Loi sur la Société d'assurance publique du Manitoba (tribunal de règlement des différends en matière de demandes d'indemnisation)/The Manitoba Public Insurance Corporation Amendment Act (Claim Dispute Tribunal);
- projet de loi 22 Loi modifiant la Loi sur les caisses populaires et les credit unions/The Credit Unions and Caisses Populaires Amendment Act;
- projet de loi 30 Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur/The Consumer Protection Amendment;
- projet de loi 48 Loi modifiant la Loi sur la responsabilité financière et la protection des contribuables/The Fiscal Responsibility and Taxpayer Protection Amendment Act.

Composition du Comité:

Conformément à l'ordre sessionnel que l'Assemblée a adopté le 7 octobre 2020 et qu'elle a modifié de nouveau le 3 décembre 2020, l'application du paragraphe 83(2) du *Règlement* est suspendue pour la réunion du 20 avril 2021 et la composition du Comité passe à six députés (quatre députés du gouvernement et deux députés de l'opposition officielle).

- M. le *ministre* FIELDING;
- M. MICKLEFIELD;
- M. SANDHU;
- M. SMITH (Lagimodière);
- M. WASYLIW;
- M. le *ministre* WHARTON.

Le Comité a élu :

- M. MICKLEFIELD à la présidence;
- M. SMITH (Lagimodière) à la vice-présidence.

Député ne siégeant pas au Comité et étant intervenu :

M. LAMONT

Substitution effectuée pendant la réunion :

M. MALOWAY remplace M. SANDHU.

Exposés oraux :

Le Comité a entendu deux exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 15 — Loi modifiant la Loi sur la Société d'assurance publique du Manitoba (tribunal de règlement des différends en matière de demandes d'indemnisation)/The Manitoba Public Insurance Corporation Amendment Act (Claim Dispute Tribunal):

Dean Scaletta Particulier

Robert Dawson Association des marchands de voitures d'occasion du

Manitoba

Le Comité a entendu deux exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 48 — Loi modifiant la Loi sur la responsabilité financière et la protection des contribuables/The Fiscal Responsibility and Taxpayer Protection Amendment Act :

Molly McCracken Centre canadien de politiques alternatives

Shawna Finnegan Particulier

Exposé écrit :

Le Comité a reçu l'exposé écrit de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 48 — Loi modifiant la Loi sur la responsabilité financière et la protection des contribuables/The Fiscal Responsibility and Taxpayer Protection Amendment Act:

Kevin Rebeck Fédération du travail du Manitoba

Projets de loi étudiés dont il a été fait rapport :

(N° 15) — Loi modifiant la Loi sur la Société d'assurance publique du Manitoba (tribunal de règlement des différends en matière de demandes d'indemnisation)/The Manitoba Public Insurance Corporation Amendment Act (Claim Dispute Tribunal)

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(Nº 22) — Loi modifiant la Loi sur les caisses populaires et les credit unions/The Credit Unions and Caisses Populaires Amendment Act

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

 $(N^{o}\,30)$ — Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur/The Consumer Protection Amendment Act

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(Nº 48) — Loi modifiant la Loi sur la responsabilité financière et la protection des contribuables/The Fiscal Responsibility and Taxpayer Protection Amendment Act

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

	Le président,
Rapport présenté par :	M. MICKLEFIELD

Le 20 avril 2021